

FAE AMBULANCIER SMUR F°214 Du 26 janvier au 6 février et du 1er juin au 5 juin 2026



105 heures de formation théorique 70 heures de formation en milieu professionnel

ETAT CIVIL		
NOM DE NAISSANCE :	PRENOM:	
NOM MARITAL :		
DATE DE NAISSANCE :	VILLE DE NAISSANCE :	
DEPARTEMENT DE NAISSANCE :	PAYS DE NAISSANCE :	
ADRESSE POSTALE :		
MAIL:	TELEPHONE:	
SITUATION PROFESSIONNELLE		
EMPLOYEUR:	GRADE METIER :	
ADRESSE POSTALE :	SERVICE :	
ADRESSE MAIL POUR ENVOI DE LA CONVENTION :		

<u>Pièces à joindre au bulletin</u> <u>impérativement :</u>

- Copie du CCA ou DEA, 1 photo d'identité, 1 certificat récent des vaccins à jour certifié par le médecin du travail et 1 attestation de responsabilité civile professionnelle
- •<u>Pour les ambulanciers privés</u> : une attestation de leur employeur qui stipule qu'ils exercent des gardes préfectorales SAMU ainsi qu'une attestation de responsabilité civile professionnelle.

PRISE EN CHARGE

PERSONNELLE ☐
EMPLOYEUR ☐

Bulletin à renvoyer à l'adresse suivante :

cesu45@chu-orleans.fr